

Rome demande à la Fraternité Saint-Pie X des clarifications

Author : spo

Categories : [Informations](#), [Rome](#)

Date : 16 mars 2012



Selon une dépêche AFP, publiée sur le site [RTS.Ch](#), le Saint-Siège a demandé à la Fraternité Saint-Pie X de clarifier sa position. Voici le texte de la dépêche, sans commentaire de ma part, pour l'instant. Je publie auparavant le texte du Saint-Siège, disponible [ici](#) :

Au cours de la rencontre du 14 septembre 2011 entre Son Éminence le Cardinal William Levada, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Président de la Commission pontificale

Ecclesia Dei, et Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, un Préambule doctrinal, accompagné d'une Note préliminaire, a été communiqué à ce dernier, comme base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation avec le Siège Apostolique. Dans ce Préambule étaient énoncés certains principes doctrinaux et critères d'interprétation de la doctrine catholique, nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et le sentire cum Ecclesia.

La réponse de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à ce Préambule doctrinal, parvenue en janvier 2012, a été soumise à l'examen de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, puis au jugement du Saint-Père. Conformément à la décision du Pape Benoît XVI, l'évaluation de la réponse de S.E. Mgr Fellay lui a été communiquée par lettre remise en ce jour. Cette évaluation

fait remarquer que la position qu'il a exprimée n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux qui sont à la base de la fracture entre le Saint-Siège et ladite Fraternité.

Au terme de la rencontre de ce jour, dans le souci d'éviter une rupture ecclésiale aux conséquences douloureuses et incalculables, le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X a été invité à bien vouloir clarifier sa position, afin de parvenir à la réduction de la fracture existante, comme l'a souhaité le Pape Benoît XVI.

Texte de l'AFP : **Vatican/Lefebvristes: réponse insuffisante, clarification requise**

CITE DU VATICAN - Le Vatican a jugé que la réponse de la communauté intégriste Saint Pie X à sa proposition de compromis en vue d'un retour dans l'Eglise n'était pas suffisante et lui a donné un mois pour clarifier sa position, a indiqué vendredi le porte-parole du Saint-Siège.

Le Vatican lui avait remis en septembre un document, nommé préambule doctrinal, demandant à la communauté fondée par Mgr Marcel Lefebvre de l'accepter, a rappelé le père Federico Lombardi. La communauté intégriste avait fourni une réponse en janvier.

Le cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et président de la Commission Ecclesia Dei chargée de ce dossier, a reçu vendredi pendant deux heures Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité.

Dans un communiqué, le Vatican a rappelé que le préambule doctrinal, était la base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation avec le Siège Apostolique et énonçait certains principes doctrinaux et critères d'interprétation de la doctrine catholique.

La réponse de la Fraternité (...) parvenue en janvier 2012, a été soumise à l'examen de la Congrégation, puis au jugement du Saint-Père, a ajouté le Vatican.

L'évaluation (par le Saint-Siège) de la réponse de Mgr Fellay lui a été communiquée par lettre du cardinal Levada. Cette évaluation fait remarquer que la position qu'il a exprimée n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux à la base de la fracture, a ajouté le communiqué.

Dans le souci d'éviter une rupture ecclésiale aux conséquences douloureuses et incalculables, Mgr Fellay a été invité à bien vouloir clarifier sa position, afin de parvenir à la réduction de la fracture existante, comme l'a souhaité Benoît XVI.

Le père Lombardi a précisé aux journalistes que ce délai pour la clarification était d'environ un mois, ce qui porte à mi-avril.

Cette Fraternité est séparée de Rome depuis 1988. Huit rencontres ont eu lieu pour tenter de combler le fossé, le pape faisant de nombreux gestes pour faire revenir les intégristes dans le giron de l'Eglise.

En jeu est la reconnaissance du Concile Vatican II (1962/65), qui avait accepté la liberté de

croissance et la valeur des autres religions. Mgr Fellay, début février, avait affirmé qu'une réintégration ne pourrait intervenir que si leur refus du Concile était accepté par Rome.

(©AFP / 16 mars 2012 13h54)